

Cinq étapes pour créer une vision basée sur l'énergie durable dans le Canada atlantique

Des conditions météorologiques extrêmes qui causent davantage d'ouragans, d'inondations et de feux de forêts, l'acidification des océans et la fonte du pergélisol sont tous des signes indiquant que nous sommes sur la mauvaise voie. L'air que nous respirons, les aliments que nous mangeons et l'eau que nous buvons, subissent tous les impacts négatifs de la pollution. Les conséquences de ces changements climatiques sur notre vie personnelle, mais aussi sur l'avenir de nos collectivités, se feront de plus en plus graves. Bien que les dirigeants de ce monde aient accepté de limiter le réchauffement planétaire à deux degrés, les mesures implémentées par les divers gouvernements entraîneront plutôt un dangereux réchauffement planétaire de six degrés. Ceci causerait des perturbations significatives et irréversibles sur le plan environnemental, économique et social.

Mais il n'est pas trop tard.

Les provinces du Canada atlantique ont déjà pris des mesures pour réduire la pollution et créer des emplois « verts », mais ce n'est pas suffisant. Nous devons utiliser notre ingéniosité collective et notre résilience pour assurer un approvisionnement fiable en énergie tout en réduisant la pollution et construire ainsi un meilleur avenir pour tous.

Un grand nombre de collectivités canadiennes se trouve en bord de mer et toutes dépendent de la terre ou de la mer. Le Canada atlantique est donc particulièrement menacé en cas de changements climatiques. Que ce soit pour les générations d'aujourd'hui ou pour les générations futures, il est de notre devoir d'agir maintenant, et d'agir avec conviction.

Vous trouverez ci-dessous les cinq mesures qui pourraient permettre aux provinces du Canada atlantique de créer un avenir basé sur des énergies durables, ainsi que des exemples concrets de ce que nous avons déjà accompli.

1^{ère} étape :

Dites « Non » à toute nouvelle infrastructure destinée à l'exploitation de combustibles fossiles

Objectif : rejeter le pipeline Énergie Est, bannir de manière permanente les projets de fracturation et mettre en place un moratoire sur l'exploration et le forage de pétrole et de gaz dans le Golfe du St. Laurent.

Une fois qu'une infrastructure destinée à l'exploitation de combustibles fossiles est construite, l'environnement dans lequel nous vivons et travaillons est changé pour des décennies. Le développement de l'exploitation du pétrole fracturé créé un système basé sur des ressources polluantes, limitées et non renouvelables, qui menace nos eaux et notre climat. Un pipeline ne peut servir qu'à une seule chose : transporter des combustibles fossiles, ce qui crée une grave menace pour de nombreuses collectivités situées le long de ce pipeline en cas de déversement. Les projets de forage proposés dans le Golfe du St Laurent présentent de nouveaux risques pour la région Atlantique ainsi qu'une augmentation de la pollution atmosphérique.

Pour assurer un développement durable des provinces du Canada atlantique, nous devons dire « Non » à la fracturation et au pipeline Énergie Est proposé par TransCanada. Les procédés de fracturation pour extraire du gaz naturel requièrent et polluent d'énormes quantités d'eau, mais polluent également notre climat. La fracturation permet au méthane – un des gaz à effet de serre les plus toxiques - de s'échapper dans l'atmosphère, et fait ainsi de la fracturation un procédé tout aussi toxique que l'industrie du charbon pour notre climat.¹

Le fait que la Nouvelle-Écosse ait interdit la fracturation hydraulique à grande échelle et que le Nouveau-Brunswick ait mis en place un moratoire sur la fracturation constituent des étapes importantes en matière de réduction du taux de pollution dans la région.

La Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont fait des progrès énormes dans les dix dernières années dans le développement de l'énergie éolienne. Ces provinces bénéficieront d'une énergie propre, de stabilité du coût de l'énergie électrique et d'une infrastructure produisant une énergie durable pour les 50 prochaines années. Certains jours, sur l'Île du Prince Édouard, 30 % des besoins en énergie sont fournis par l'énergie éolienne.

Une autre étape particulièrement importante est le rejet du pipeline Énergie Est proposé par TransCanada, qui permettrait de convoier 1,1 millions de barils de pétrole par jour destiné à l'exportation et allant de l'Alberta vers des ports du Québec et de Saint John, au Nouveau-Brunswick. Outre le risque d'un déversement grave (pipeline ou navire) le long du parcours, y compris dans la Baie de Fundy, ce pipeline créerait plus de pollution atmosphérique que n'importe quelle province du Canada atlantique.²

Le Canada Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board continue à octroyer des permis préliminaires à la compagnie Corridor Ressources pour des projets de forage en mer à Old Harry dans le Golfe du St Laurent. Old Harry est une aire marine particulièrement fragile. Les industries du tourisme et de la pêche, qui génèrent des milliards de dollars ont créé à peu près 50 000 emplois, et ces emplois seraient menacés par un déversement qui risquerait de toucher les côtes des cinq provinces. En juillet

2^e étape :

Mettre fin au subventionnement de l'énergie basée sur les combustibles fossiles

Objectif : mettre fin au subventionnement de toutes les industries d'extraction de combustibles fossiles dans les provinces atlantiques et réorienter ces subventions vers le développement de projets d'énergie propre. Imposer une taxe d'au moins 30 % à toutes les entreprises d'exploitation de pétrole et de gaz et utiliser les bénéfices pour créer un nouveau fond.

Il faut investir pour développer un avenir basé sur une énergie durable. En éliminant toutes les subventions aux industries d'extraction des combustibles fossiles, les impôts que nous payons pourraient être investis dans de nouvelles mesures promouvant une énergie propre. En Norvège, les industries

1 Ingraffea, Anthony R. "The Carbon Footprint of Shale Gas Development and the Remedial Measures Necessary to Address it." Réunion de l'Office de l'énergie de l'Ontario. 26 juin 2013. <<http://www.canadians.org/sites/default/files/publications/OEB%20Ingraffea.pdf>>

2 Demerse, Clare and Erin Flanagan. "Climate Implications of the Proposed Energy East Pipeline." Pembina Institute. 14 fév. 2014. <<http://www.pembina.org/reports/energy-east-climate-implications.pdf>>

d'extraction de combustibles fossiles doivent payer une taxe minimum de 30 % et allant parfois jusqu'à 78 %. Ces fonds sont alors utilisés pour éliminer la dette du gouvernement, offrir des études gratuites, créer un généreux fond de retraite, développer des sources d'énergie renouvelable ainsi que d'autres avantages sociaux.

La Nouvelle-Écosse est actuellement en train d'entreprendre un examen global du système de taxation qui prendra en compte les régimes de redevances et le système de taxation pour les activités de développement, ainsi qu'une potentielle tarification du carbone.

Le Canada, au contraire, se vante d'avoir un des taux de redevance pour les industries d'extraction de combustibles fossiles les plus bas du monde. Les taux de redevance et de taxation des provinces atlantiques sont vagues et appliqués de manière inégale. Les réductions dans les redevances et le manque de rigueur dans l'application des taxes sont, en fait, équivalentes à des subventions pour les entreprises qui procèdent à l'extraction de combustibles fossiles, ce qui limite encore davantage les avantages financiers pour les habitants des provinces atlantiques.

Malgré ce qu'en disent de nombreux politiciens, rien n'indique que le développement de ces sources d'énergie offre un avantage quelconque aux Canadiens des provinces Atlantiques, mais nous savons, par contre, qu'il pose une grave menace pour notre santé, celle de nos enfants et celle de l'écosystème marin et terrestre. Nous ne disposons d'aucun renseignement sur les redevances collectées par les gouvernements provinciaux et tous ceux qui désirent se renseigner sur le montant des redevances collectées pour une ressource particulière se heurtent à des renseignements contradictoires et à des obstacles bureaucratiques. Aucun système de réorientation des redevances à long terme au profit du public n'a été mis en place, ni pour le présent, ni pour le futur. Notre gouvernement n'a pas non plus créé de fond d'urgence en cas d'accidents ou d'impacts non prévus sur le développement de nos ressources.

La région a le devoir de développer un système qui permettra d'assurer que tous les Canadiens des provinces Atlantiques pourront, aujourd'hui et à l'avenir, bénéficier directement du développement de leurs ressources et que les impacts négatifs de certains développements soient contrecarrés par un investissement dans une énergie durable et des programmes sociaux.

3^e étape : Promouvoir l'énergie renouvelable, la conservation énergétique et l'efficacité énergétique

Objectif : s'engager à « décarboniser » nos systèmes de production d'énergie électrique, aussi rapidement que possible

« L'écologisation » de nos systèmes d'énergie électrique est un des objectifs les plus faciles à atteindre pour réduire la pollution atmosphérique. Il est essentiel de produire notre électricité sans aucune émission pour pouvoir réduire le nombre total d'émissions aussi rapidement que possible.

L'énergie renouvelable est générée par le vent, le soleil, les marées ainsi que par certaines ressources en eau, les ressources géothermiques et les ressources de biomasse. Alors que nous réduisons, petit à petit, notre dépendance aux combustibles fossiles, ces énergies renouvelables joueront un rôle essentiel pour répondre à nos besoins en énergie, particulièrement dans le secteur de l'électricité. Ces énergies renouvelables se présenteront sous la forme de projets de grande envergure (tels que des fermes d'éoliennes et des installations visant à collecter l'énergie des vagues), de projets de plus petite envergure (tels que des éoliennes simples et des projets visant à fabriquer de l'énergie à partir

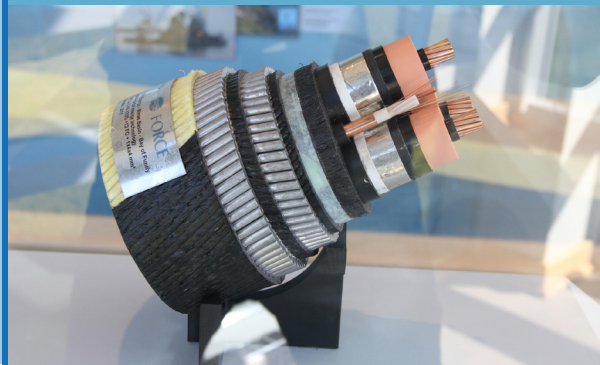
de la biomasse) ainsi que des projets de collecte d'énergie décentralisée (panneaux solaires sur les toits de résidences privées).

Comme dans le cas de toute production d'énergie, ces projets auront des impacts, désirables et moins désirables. Mais ces impacts devront être comparés aux impacts des combustibles fossiles que nous éliminerons petit à petit et ces nouveaux projets devront être mis en œuvre avec l'intention ferme de minimiser les impacts sociaux et environnementaux associés. Il est essentiel de démocratiser ces systèmes. Les collectivités devront avoir leur mot à dire et profiter directement des projets mis en œuvre dans leur région. Les projets de production d'énergie renouvelable nationalisés (tels que les compagnies énergétiques provinciales ou

Indian Island, une collectivité autochtone située sur la côte est du Nouveau-Brunswick, est un exemple impressionnant de réponse aux changements climatiques fondée sur la culture. Avec l'aide de leurs aînés, les habitants d'Indian Island ont développé un plan d'adaptation exhaustif qui couvre les 100 prochaines années. Cette collectivité a également développé un plan de production d'énergie éolienne local pour mettre fin à sa dépendance aux combustibles fossiles.

La Nouvelle-Écosse a pour objectif de produire 40 % de son électricité à partir de sources renouvelables en 2020, ce qui en fait un chef de file de la région en matière de développement d'énergie renouvelable. Le comté d'Annapolis en Nouvelle-Écosse a publié une stratégie de développement économique pour les collectivités qui inclut d'atteindre l'auto-dépendance énergétique basée sur des énergies propres en 2050. Le centre Fundy Ocean Research Centre for Energy (FORCE) basé en Nouvelle-Écosse est un centre d'excellence en recherche en matière d'énergie marémotrice et gère le site de test le plus important en matière de technologies de production d'énergie marémotrice.

Ci-dessous : Câble sous-marin au centre FORCE dans la Baie de Fundy. David Dodge, Green Energy Futures CC-by-nc-sa 2.0



municipales) et municipaux (tels que les coopératives) offrent des avantages indéniables, tels que la rétention des profits au niveau local, l'optimisation des avantages sociaux, la priorité à la conservation et la sécurité en matière d'approvisionnement énergétique.³

L'énergie la plus propre et la plus abordable est l'énergie que nous n'utilisons pas. Pour réduire la demande globale, il faudra consommer moins et améliorer l'efficacité énergétique. Chaque dollar que nous dépensons pour promouvoir l'efficacité énergétique permet au système de production d'électricité d'économiser deux dollars dans des investissements futurs. Pour améliorer l'efficacité énergétique, il faudra équiper les résidences, écoles, hôpitaux et bâtiments commerciaux et industriels de fenêtres et de dispositifs éco-énergétiques et d'une meilleure isolation. Les compagnies fournissant l'électricité peuvent jouer un rôle important en mettant en œuvre des systèmes qui encouragent les consommateurs à réduire leur demande et à modifier leurs habitudes. Ceci peut inclure des campagnes de sensibilisation du public en matière de conservation et la mise en place d'une tarification variable pour réduire la demande aux heures de pointe.

3 Harden-Donahue, Andrea and Andrea Peart. "Green Decent and Public." Conseil des Canadiens et Congrès du travail du Canada dec. 2009. <<http://canadians.org/documents/climatejustice/green-decent-public.pdf>>

Efficiency Nova Scotia Corporation (ENSC) est le premier fournisseur d'énergie indépendant au Canada. Créé en 2010, ENSC a obtenu de nombreux prix pour avoir aidé les habitants de la Nouvelle-Écosse à économiser de l'énergie. L'engagement notable de la Nouvelle-Écosse à économiser de l'énergie en fait un des chefs de file de l'Amérique du Nord en matière de conservation énergétique, car la consommation électrique a été réduite de 5,5 % sur une période de quatre ans. ENSC a permis de créer 1200 emplois, dans la province jusqu'à présent. Efficiency New Brunswick (ENB), créé en 2005, est le premier organisme voué à promouvoir l'efficacité énergétique. Malheureusement, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a réduit, de manière significative, les subventions accordées à ENB limitant ainsi les avantages dont tous les habitants du Nouveau-Brunswick avaient profité au préalable.

Le gouvernement Nunatsiavut fait preuve d'un leadership innovateur en matière d'efficacité énergétique à Nain, au Labrador. Il a récemment alloué 700 000 \$ pour mener des audits et modifications en matière de consommation énergétique dans les résidences d'une des collectivités les plus au nord du Labrador.

4^e étape :

Combattre le plus grand pollueur de la région, notre système de transports.

Objectifs : établir une autorité en matière de transports

Le système de transports représente le plus grand défi à surmonter pour réussir à réduire la pollution dans le Canada atlantique. Au vu de la répartition des collectivités dans les provinces Atlantiques, toute stratégie en matière de transport devra, pour être efficace, cibler l'ensemble de la région. En créant une stratégie régionale qui rassemble les diverses provinces, le Canada atlantique deviendrait un chef de file au niveau national.

Il faudra faire preuve de créativité pour offrir aux Canadiens des provinces Atlantiques des moyens de transport fiables, accessibles et plus écologiques. Une de ces idées est de créer un organisme de transport dans les provinces maritimes géré par la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Édouard. Cet organisme serait géré par le public et offrirait des services de transport en autobus inter-provinces, régis par des normes fixes en matière de fréquence et de service. Les transports en autobus créent, en moyenne, le moins de pollution par passager et sont accessibles à une vaste gamme de personnes de toutes les classes sociales, tous les âges et de toutes les capacités physiques.

La compagnie Saskatchewan Transportation Company fournit des services de transport en autobus à 290 collectivités à travers la Saskatchewan. Globalement, les provinces maritimes ont une population supérieure et une surface inférieure à la Saskatchewan.

GO Maritimes est un site Web qui, une fois terminé, aidera les habitants des provinces maritimes, à planifier leurs déplacements entre les diverses provinces en utilisant des moyens de transports durables.

Le projet communautaire Wind to Wheels a pour objectif d'utiliser l'énergie éolienne produite en Nouvelle-Écosse qui est en plein essor pour augmenter le nombre de véhicules électriques.

5^e étape :

Moderniser nos systèmes de production d'électricité en les mettant sous la responsabilité de la région

Objectif : s'engager à coopérer au niveau régional pour mettre en commun les res-sources énergétiques

Les provinces Atlantiques continuent à développer des ressources d'énergie renouvelables, mais elles se heurtent au problème de l'irrégularité des sources d'énergie intermittente. En mettant en commun l'énergie produite par l'ensemble de la province, les réseaux provinciaux pourraient maintenir leur indépendance tout en permettant à toutes les provinces de continuer à développer et à incorporer les sources d'énergie renouvelable.

Un système de production d'électricité ultra-moderne pourra immédiatement répondre aux besoins des consommateurs et aider à répondre à la demande en énergie grâce à l'électricité produite par d'autres sources.

Nous devons transformer nos anciens systèmes de production d'énergie tout en les reliant davantage entre les provinces. Nos plans devraient inclure le développement de mécanismes qui permettraient à une centrale solaire au Nouveau-Brunswick de répondre à la demande en Nouvelle-Écosse, pendant que l'énergie hydroélectrique produite à Terre-Neuve-et-Labrador aiderait à compléter l'approvisionnement en énergie éolienne produite sur l'Île du Prince-Édouard.

L'Île du prince Édouard fait face à des défis particuliers en raison de l'irrégularité de ses ressources en énergie éolienne et elle doit faire appel au système du Nouveau-Brunswick pour équilibrer l'approvisionnement en électricité selon la demande. La province et les municipalités sont en voie de développer un ensemble de projets créatifs qui constitueront un excellent exemple pour les provinces de la région. Wind-Hydrogène Village est le premier système de stockage indépendant du réseau public financé par la province destiné aux collectivités du nord et aux collectivités isolées. La ville de Summerside, sur l'île du Prince Édouard, peut répondre à 50 % de ses besoins en électricité en stockant l'énergie éolienne dans des unités de stockage thermiques placées dans les résidences de membres de la collectivité, ce qui permet d'équilibrer l'approvisionnement et la demande.

Le Nouveau-Brunswick s'est affirmé comme chef de file régional en matière de recherche et de développement d'un réseau intelligent. En juillet 2012, la province a annoncé un partenariat avec Siemens pour développer un centre de compétences à des fins de création d'un réseau intelligent ainsi qu'un programme exhaustif pour la province. Cette initiative a été lancée pendant les dernières phases de Power Shift Atlantic (PSA), un projet de recherche sur les besoins énergétiques de la région, basé au Nouveau-Brunswick. PSA a mené des projets pilotes sur les réseaux intelligents dans chaque province atlantique, ce qui a permis de définir des moyens d'intégrer l'énergie éolienne et d'équilibrer l'approvisionnement et la demande en électricité à divers moments sur le réseau électrique.

Dans le cadre de l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique qui a permis de réunir les gouvernements régionaux et les services de production d'énergie, on a calculé que le Canada pourrait économiser 9 millions de dollars en créant un système permettant d'équilibrer l'approvisionnement et la demande au niveau régional.

PASSEZ À L'ACTION

Parlez-en autour de vous. Il est possible de créer un avenir basé sur l'énergie durable dans le Canada atlantique ! Parlez-en à votre famille, à vos amis, et à vos collègues. Partagez cette vision avec eux et ajoutez-y vos propres idées !

Contactez vos conseillers municipaux, et votre représentant provincial et fédéral. Demandez-leur ce qu'ils feront pour mettre ces cinq étapes en œuvre, afin de créer un avenir basé sur des énergies durables dans les provinces du Canada atlantique.

1. Rejeter le pipeline Énergie Est, interdire de manière permanente la fracturation et mettre en place un moratoire sur l'exploration et le forage du pétrole et du gaz dans le Golfe du St Laurent.
2. Mettre fin aux subventions fournies aux industries d'extraction de combustibles fossiles dans les provinces Atlantiques et réorienter les fonds. Taxer l'industrie du pétrole et du gaz à 30 % au moins et investir les revenus collectés dans un nouveau fonds.
3. S'engager à « décarboniser » nos systèmes de production d'électricité aussi rapidement que possible.
4. Créer une autorité responsable du transport dans les provinces maritimes.
5. Promouvoir une coopération régionale pour mettre en commun les ressources énergétiques.



Activistes protestant contre l'énergie « sale » à Halifax, en N-É.



300-251 rue Bank, Ottawa, ON, K2P 1X3
canadians.org | 1-800-387-7177



2705 Fern Lane, Halifax, NS B3K 4L3
ecologyaction.ca | 902-405-3716

octobre 2014

